



## RENCONTRES DOUANE / ENTREPRISES

### Brexit : comment se préparer à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne

Initialement prévue le 30 mars 2019, la date de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a été reportée lors du Conseil européen du 21 mars dernier.

Quelle que soit l'issue des négociations en cours, le Brexit aura des répercussions sur l'activité des entreprises concernées par des échanges commerciaux avec le Royaume-Uni.

**Afin de répondre à toutes vos questions liées à cette thématique, CCI INTERNATIONAL GRAND EST organise, en partenariat avec la Direction Régionale des Douanes de Lorraine et d'Alsace, deux ateliers techniques gratuits les mardis 14 et 21 mai prochains, sur nos sites de Nancy et Strasbourg, de 9h30 à 12h00**

#### AU PROGRAMME

- Introduction : « Les enjeux du Brexit pour les entreprises du Grand Est »  
(par Claudia ARNAZ, Conseillère International, référente Brexit)
- Brexit, ce qui va changer avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne
- Connaître les bases du dédouanement pour sécuriser vos flux
- Optimisez la gestion de vos flux
- Présentation du système d'information douane dédié au Brexit

GRATUIT

**Inscrivez-vous dès à présent en complétant le bulletin ci-joint**



## Brexit : comment se préparer à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne

Société : .....

Activité : .....

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Cochez le lieu de participation et adressez le bulletin au contact concerné :

**Mardi 14 mai - 9h30**

**CCI Meurthe-et-Moselle** (53 rue Stanislas - 54000 **NANCY**)  
Contact : Marie-France DANIEL / mf.daniel@grandest.cci.fr  
Tél. 03 83 85 54 68

**Mardi 21 mai - 9h30**

**CCI Grand Est** (10 place Gutenberg - 67000 **STRASBOURG**)  
Contact : Claudia ARNAZ / c.arnaz@grandest.cci.fr  
Tél. 03 88 76 42 15

Fait à .....

Le ..... 2019

Signature + cachet de l'entreprise

« Les destinataires des données sont les CCI du Grand Est. Les finalités du traitement consistent en la mise en œuvre de la mission de service public des CCI (art. L710-1 du code de commerce).

Durée de conservation des données personnelles : 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle ou de la collecte.

Les responsables conjoints du traitement sont les Présidents des CCI territoriales du Grand Est et le Président de la CCI Grand Est pour les activités de CCI International.

La CCI est également susceptible de vous inviter à ses événements, de vous adresser ses offres commerciales et ses enquêtes.

Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9.

Autorité auprès de laquelle vous pouvez introduire une réclamation : CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). »